



Lettre en date du 8 février 1985

Objet: Déclaration de siège social.

Monsieur le Préfet

Nous avons l'honneur de vous faire connaître, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et de l'article 3 de son décret d'application du 16 août 1901 de la transferte de siège social de l'Association dite Aubague à quai avant club. Son siège est transféré du Nautile Sports 3 Avenue de Verdun 1300 Aubague à Colette Sports 7 avenue de Verdun 1300 Aubague. Nous vous demandons de bien vouloir nous en délivrer récépissé.

Lettre en date du 29 Octobre 1986.

Objet: Déclaration de changement de comité directeur.

Monsieur le Préfet

Nous avons l'honneur de vous faire connaître, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et de l'article 3 de son décret d'application du 16 août 1901, que lors

de son assemblée générale du 21 Octobre 1986 l'association dite Clubagne et Quinault Club dont le siège est Colette Sports 7 Avenue de Verdun 13400 Clubagne a procédé au renouvellement de son comité directeur composé désormais comme suit :

Président : Costanzo Alain

né le 7 février 1951 à Marseille et de nationalité Française, domicilié B<sup>1</sup> F<sub>2</sub>.  
 Loc du Barrel 13400 Clubagne.  
 Profession : agent technique

Vice Président : Dernal Gérard

né le 5 Octobre 1954 de nationalité Française, domicilié 62 Le Vendôme 13012 Marseille.  
 Profession : Ingénieur

Trésorier : Peroin Jacques

né le 17 février 1955 de nationalité Française, domicilié Clu du Barbouillet 13... Pont de

l'étoile. Profession: magasinier.

Créancier et conjoint: Traud

Laric Thérèse née le 23 juillet 1950  
domiciliée La Renaissance B° 10  
13400 Etubagne. Profession:  
aide-soignante.

Secrétaire Blanc cassagne Michel  
né le 24 novembre 1954 de  
nationalité Française domicilié  
2 T<sup>e</sup> Régny. 13009 Marseille.  
Profession: enseignant.

Secrétaire et conjoint. Traud Alain  
né le 11 octobre 1951 de  
nationalité Française, domicilié  
B° 10 La Renaissance. 13400  
Etubagne. Profession: tolier-peintre

Nous vous demandons de  
bien vouloir nous délivrer récépissé  
de la présente déclaration.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet,  
l'expression de nos salutations  
les plus distinguées

Le Secrétaire:



PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

LOI DU 1er JUILLET 1901 SUR LE CONTRAT D'ASSOCIATION

DIRECTION  
DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
ET DES FINANCES DE L'ÉTAT

1<sup>er</sup> Bureau

ASSOCIATIONS

RÉCÉPISSÉ

n° 11284

Le Préfet, Commissaire de la République du département des Bouches-du-Rhône, certifie avoir reçu de

M<sup>r</sup> COSTANZO Alain, Président,

le 19 décembre 1986, une déclaration par laquelle il fait

connaitre ~~la constitution,~~  
les modifications apportées aux statuts  
et les changements survenus dans la composition du Conseil d'Administration

d'une ASSOCIATION dénommée : Aubagne Aquasport Club

dont le siège social est à Marseille 7, Avenue de Verdun  
13400 Aubagne

Le dernier récépissé doit être présenté à chaque demande de modification.

Marseille, le 19 décembre 1986

POUR LE PRÉFET  
Commissaire de la République  
et par délégation  
Le Chef de Bureau,

*A. ROCHAT*

A. ROCHAT



NOTA. - Tous changements survenus dans l'Administration, l'organisation ou les statuts de l'Association devront être déclarés dans les trois mois.